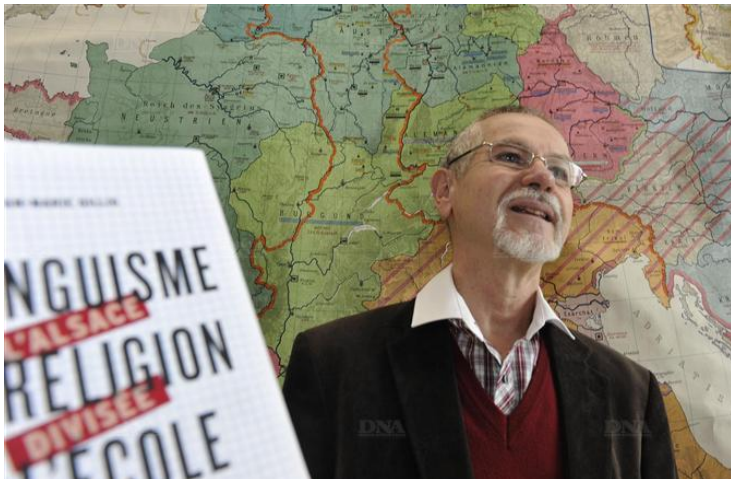


Bilinguisme et religion à l'école : l'Alsace divisée

L'enquête de Jean-Marie Gillig



Jean-Marie Gillig à l'IUFM. Photo DNA — Marc Rollmann

Jean-Marie Gillig nous livre dans son dernier ouvrage une étude historique fouillée et des analyses qui bousculent les communautarismes culturels et religieux

« Dans leur grande majorité, les populations en Alsace sont, si ce n'est indifférentes au fait religieux, du moins peu intéressées à vouloir lui réserver une attention particulière... Quant à l'intérêt porté à la question de l'allemand, il n'y a aucun consensus sur cette question parmi la population... Ce ne sont pas les valeurs de la laïcité « à la française » ou de la politique menée par l'académie de Strasbourg dans l'enseignement public qui sont en crise, mais bien le discours autour de ce prétendu consensus alsacien ». Jean-Marie Gillig ne va pas se faire que des amis en Alsace où tout du moins dans l'Alsace prête à s'enflammer sur les questions du bilinguisme et de la religion. Des thèmes qui ont toujours suscité l'intérêt de Jean-Marie Gillig. Docteur en sciences de l'éducation et auteur d'une thèse sur le confessionnalisme et le bilinguisme à l'école entre 1918 et 1939 en Alsace, il a ensuite élargi ses recherches historiques au statut scolaire local.

Dans son dernier ouvrage, Jean-Marie Gillig ouvre en grand, le débat sur la place de la religion et du bilinguisme à l'école, un débat trop souvent tronqué par des groupes de pression locaux qui évitent d'aborder des points qui vont à l'encontre de leurs affirmations, mais aussi par des autorités nationales qui ne prennent pas toute la mesure de l'identité alsacienne, quand elles ne la comprennent pas tout simplement. Mais le tableau scolaire alsacien, qui plonge ses racines dans une histoire tourmentée, est si complexe.

Dans un flou juridique

Pour le décrypter, Jean-Marie Gillig n'a pas seulement revêtu ses habits de chercheur, d'historien, mais a aussi enfilé ceux d'enquêteur. L'enseignement de l'allemand, de la religion à l'école repose sur un certain flou juridique, sur des règles empiriques, sur un droit local élaboré au fil des annexions et libérations, sur une constitution qui donne un statut aux langues régionales et sur une législation défailante. Avec le risque au bout du compte de ne rien pouvoir ou vouloir changer. Cette construction à l'équilibre précaire peut pousser à l'immobilisme alors que la société continue à évoluer, que le religieux et les langues régionales sont entrés dans une nouvelle ère. La place de l'islam au sein de l'école d'Alsace aux côtés des autres religions, la levée de boucliers contre un enseignement de huit heures en allemand, au lieu des 12 heures de la voie paritaire, montrent à quel point les passions restent vives.

« Dans ce livre, je n'émet pas de critiques, mais j'observe et je constate des distorsions incroyables », souligne l'auteur dont le travail n'est pas simple. Les plaies ne sont pas toutes refermées et le débat doit être dépassionné. Jean-Marie Gillig s'y emploie dans cet ouvrage. Un ouvrage très documenté sur le plan historique et juridique, mais qui se lit comme un roman historique, tant l'histoire de l'école en Alsace est passionnante. Une histoire faite de rebondissements.

Jean-Marie Gillig : « Bilinguisme et religion à l'école : l'Alsace divisée », aux éditions de la Nuée Bleue. 335 pages au prix de 20 euros. L'auteur présentera son livre samedi 21 avril à 17 h à la librairie Kléber de Strasbourg.

par J.F.C